



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-un mai à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Pascal ROSELIER, Maire.

Présents: MM. ROSELIER Pascal, Maire, TALMONT Marie-Christine, POUILLAUDE Maurice, PICAUT Marie-Pierre, STAEL Gérard, PICAUD Nathalie, LE GAILLARD Didier, adjoints au Maire, LAURENT Isabelle, RIQUELME Jean-Pierre, JOUANNIC Anne, BOURALY Monique, MARZIN Mikaël, LE TOQUIN Stéphanie (Arrivée à 20h30), LAMOUR Véronique, LORIC Franck, CANTE Ghislain, LE NET Karine, PUISSANT Séverine, CAMPS Tristan, LORIC Emilie, MOISDON Gabin.

Absents excusés: TALMONT David (Pouvoir à POUILLAUDE Maurice), LE TOHIC Morgane (Pouvoir à PICAUD Nathalie), DENIS David (Pouvoir à ROSELIER Pascal), LE HOUEZEC Romy (Pouvoir à TALMONT Marie-Christine), LE PALLUD Sonia (Pouvoir à PICAUT Marie-Pierre), LE FICHER Yoann.

Le Conseil Municipal a désigné M. MOISDON Gabin, benjamin de la séance, secrétaire de séance, la directrice générale des services de la Mairie assurant le secrétariat auxiliaire.

Date de convocation : 14 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

Accueil de Loisirs Sans Hébergement – Mini-camps d'été 2021
(Délibération 2021_05_21_05)

Mme Marie-Christine TALMONT, lère adjointe au Maire, informe que, le programme des mini-camps de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et leurs tarifs sont soumis au vote du Conseil municipal.

Elle annonce que la proposition de lieu pour ces mini-camps est la commune de Fréhel (22) avec pour thématiques les « sports extrêmes » (surf et escalade).

Mme Marie-Pierre PICAUT, adjointe au Maire, dit que les mini-camps prévus l'année dernière ont été annulés en raison de la COVID.

Mme Marie-Christine TALMONT, 1ère adjointe au Maire, présente les propositions suivantes :

<i>Du 5 au 9 juillet 2021</i>	<i>13- 16 ans</i>	<i>Surf</i>	Tarifs (selon coefficient - QF) : 165,00 € QF de 0 à 804 175,00 € QF > 805 197,00 € (extérieur)
<i>Du 15 au 17 juillet 2021</i>	<i>7- 9 ans</i>	<i>Surf, escalade, plongée.</i>	Tarifs (selon coefficient - QF) : 98,00 € QF de 0 à 804 108,00 € QF > 805 132,00 € (extérieur)
<i>Du 19 au 23 juillet 2021</i>	<i>10- 12 ans</i>	<i>Surf, char à voile, pêche</i>	Tarifs (selon coefficient - QF) : 151,00 € QF de 0 à 804 156,00 € QF > 805 179,00 € (extérieur)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- **Approuve le programme des mini-camps d'été pour l'année en cours,**
- **Approuve les tarifs des mini-camps d'été ainsi que la répartition de la prise en charge financière de leur coût.**

*Fait et délibéré à Moréac,
Les Jour, mois et an susdits.*

Le Maire

